



RAPPORT D'ACTIVITE 2011

SOMMAIRE

Le mot de la Présidente	2
Rapport du groupe « Dossiers »	5
Rapport du groupe « Recherche de fonds »	6
Témoignage : Bilan du projet d'intégration de Sergei	7
Objectifs	9
Remerciements	10
Membres du comité de l'AIPE	10

Le mot de la Présidente

L'an dernier nous ouvrons notre rapport d'activité en vous parlant de la nouvelle papeterie de l'AIPE, nous sommes heureux cette année de vous signaler, pour celles et ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de le découvrir : notre site Internet dans sa nouvelle version, avec l'ensemble des formulaires utiles à télécharger. Un merci particulier au groupe « Recherche de fonds » pour la préparation et à ALTERNATIVE pour la réalisation !

Un renforcement des collaborations

Au cours de l'année 2011, les membres du comité ont, en plus du travail habituel de gestion des dossiers et de recherche de fonds, investi leurs forces dans les collaborations et les discussions avec les partenaires de l'AIPE, dans le but, toujours, de contribuer au développement d'une politique et de pratiques favorisant une éducation inclusive de tous les enfants et de viser la coordination des actions des différents organismes impliqués. Ce travail intense a été récompensé par quelques bons résultats, mais a aussi généré quelques déceptions.

1. Participation à la Plateforme Intégration

La Plateforme Intégration, mise en place par le Service de la petite enfance de la Ville de Genève et dont font partie plusieurs membres de l'AIPE, a terminé la rédaction d'un document d'orientation et d'information concernant les éléments importants qui influencent le processus d'intégration des enfants dans une IPE. Ce « guide » pour l'intégration intitulé *Intégration des enfants à besoins éducatifs particuliers dans les institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève* est actuellement sous presse. (Je cherche déjà à rebaptiser ce document (« Avanti ! » ou « L'IPE pour tous » ?) pour m'y référer à l'interne, non seulement pour faire plus court, mais surtout pour signaler que les IPE genevoises sont en route pour dessiner un accueil inclusif de la petite enfance).

Notre association continuera à participer aux activités de la plateforme qui souhaite que ce document puisse stimuler les échanges entre les institutions de la petite enfance et contribuer à la généralisation d'un accueil inclusif et à l'évolution des pratiques innovantes. Pour réaliser ce projet, il faut entretenir l'enthousiasme collectif et mettre en commun les idées et astuces de chacun !

2. Relations avec les communes

Depuis notre prise de contact en 2010 avec les instances cantonales et communales, la situation a évolué. Le 4 mars 2011, la présidente et deux membres du groupe « recherche de fonds » ont été reçus par la commission sociale de l'Association des Communes Genevoise (ACG) présidée par Mme de Haller, pour présenter l'AIPE et ouvrir la discussion concernant une subvention annuelle à notre association. Suite à cette audition, plusieurs communes ont répondu favorablement à cette proposition. Un grand merci à elles, car leur contribution a permis de satisfaire plusieurs demandes de soutien dans les communes hors Ville de Genève au cours de l'année 2011 que nous n'aurions pas pu financer sans leur aide !

Nous n'avons pas encore convaincu l'ensemble des communes de participer solidairement à l'impératif d'une contribution annuelle et nous espérons toujours qu'un accord global puisse être trouvé au sein de l'ACG. Nous cherchons parallèlement à sensibiliser les Conseils Communaux à l'importance d'envoyer un message d'acceptation

et de soutien de principe aux familles avec un enfant qui a des besoins éducatifs particuliers et de leur assurer l'engagement de la commune pour que cet enfant puisse faire partie du lieu de garde et d'éducation de son voisinage pour grandir au milieu de ses pairs.

3. Relation avec le Canton

Monsieur le Conseiller d'Etat Charles Beer, à la suite de l'entretien que nous avons eu avec lui en février 2010, a mis en place un groupe de travail (dans lequel l'AIPE était représentée) pour faire des recommandations concernant un plan de transition entre la période préscolaire (0-4ans) et la vie scolaire. Le rapport de ce groupe devait lui parvenir en été 2010. Malheureusement, le mandat du groupe a été modifié, mettant l'accent non pas sur l'aménagement des transitions, mais sur une évaluation globale des effets de Harnos et le délai prévu n'a pas pu être respecté. Un rapport a été rédigé et présenté à la Cocape au printemps 2011. Une des recommandations formulées concernait un subventionnement de l'AIPE par le Canton.

Nous ne savons pas encore quelle suite sera donnée à ce rapport. Nous avons continué un échange de courrier avec Monsieur Beer pour mieux comprendre la position du DIP, notamment pour connaître les manières dont le département envisage de concrétiser une politique d'intégration sociale et éducative dès le plus jeune âge. Dossier à suivre...

Toujours à propos des transitions, Meritxell Picamal s'est mise à disposition de l'AIPE pendant l'année 2010-2011 pour approfondir les différents éléments qui pourraient faire partie d'un plan de transition entre IPE et scolarité. Les résultats de ces réflexions seront discutés au comité au cours des prochains mois.

L'organisation d'une formation

Parmi les éléments qui soutiennent les pratiques inclusives et qui peuvent améliorer l'efficacité du soutien qu'il faut apporter dans une IPE aux enfants, aux parents et aux équipes éducatives figure l'identification des difficultés rencontrées par un enfant. L'identification précoce de ces difficultés permet aux IPE de mettre en place rapidement des aménagements qui peuvent aider l'enfant à dépasser les obstacles, d'associer les parents aux efforts d'un soutien ciblé du développement de leur enfant et/ou, si nécessaire, de les accompagner ultérieurement dans les démarches de consultation auprès de personnes/services extérieurs. Pour ce faire, des outils de repérage qui ont fait objet d'une validation scientifique devraient être mis à disposition des IPE.

Dans ce but, l'AIPE, en collaboration avec l'équipe de recherche « Education Précoce Spécialisée et Intégration » de la Section des Sciences de l'éducation de l'Université de Genève, a organisé en Mars 2011 une journée de formation sur un outil de dépistage : l'ASQ (www.brookespublishing.com). Cet outil se présente sous forme d'un questionnaire à remplir par les parents et leur permet d'inventorier dans différents domaines du développement les habilités déjà acquises et celles qui ne le sont pas encore. L'ASQ est appliqué dans de nombreux pays et il est continuellement amélioré suivant des critères scientifiques stricts.

La formation à Genève, qui s'est adressée aux professionnels des SEI romands et aux professionnels de la petite enfance, a été conduite par Jantina Clifford, professeure à l'Université de Oregon. Cette journée a rencontré un vif succès (plus de 80 participants) et nous étudions actuellement les possibilités de la reconduire.

A petites foulées...

Par une belle journée printanière, le 28 mars 2011, le comité et quelques membres de l'association se sont rendus au domaine de la Vigne Blanche à Coligny sur l'invitation des organisateurs de la 6^{ième} édition de la course pédestre Coligny Parcs qui ont dédié le bénéfice de la manifestation à l'AIPE.

Nous avons donc eu l'occasion de présenter notre association dans ce beau cadre et nos membres ont contribué à ce qu'aucun coureur ne se perde au long du parcours ! Un chèque de 6000 francs a été remis à l'AIPE et nous exprimons nos vifs remerciements aux organisateurs de cette belle course. Un grand Merci aussi aux membres de l'AIPE qui se sont mobilisés à cette occasion !

Nouvelles du comité...

Nella Bouras et Alexandra Félix nous ont fait part de leur souhait de quitter le comité de l'AIPE pour des raisons de disponibilité. Tout en comprenant que d'autres priorités l'emportent sur leur engagement au sein du comité, elles vont beaucoup nous manquer. Nous les remercions grandement de leur investissement et c'est avec soulagement et plaisir que nous avons pris bonne note que toutes les deux prolongeront leur collaboration dans des groupes de travail ponctuels.

Notre secrétaire Dominique Biondina a fait en 2011 un travail fort apprécié qui a grandement amélioré l'efficacité de notre secrétariat. En plus de ses compétences professionnelles, Dominique a démontré sa disponibilité et son engagement tout au long de l'année et nous la remercions de tout cœur. Pour des raisons d'organisation familiale elle a choisi de renoncer à poursuivre son activité associative auprès de l'AIPE. Nous la remercions chaleureusement du travail accompli. Dominique passe le flambeau à Isabelle Casada qui est aussi une professionnelle familiarisée avec les IPE Genevoises et à laquelle nous souhaitons la bienvenue parmi nous.

Pour terminer avec une dernière bonne nouvelle du comité : nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de Maxine, fille de Myriam Gremion – toutes nos félicitations ! Maxine s'est déjà distinguée par un regard attentif et différencié sur les pratiques intégratives en IPE – vive la relève AIPE !

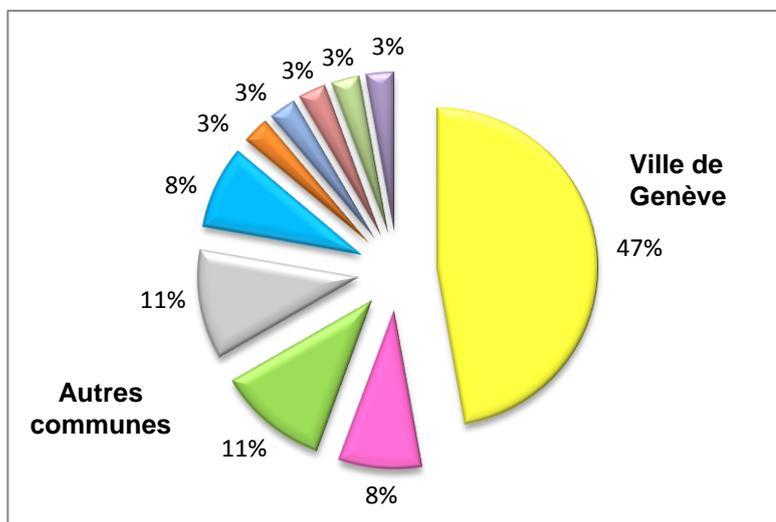
Rapport du groupe « Dossiers »

L'année 2011 a été intensive et parfois un peu frustrante pour les membres du groupe « Dossiers » (réunis à 5 reprises). En effet, l'insuffisance de ressources financières assurées pour l'année en cours les a obligés au début de l'année scolaire à accorder un soutien pour des périodes limitées, les obligeant parfois à traiter une demande initiale et deux demandes de prolongation pour une même situation et à refuser des dossiers d'enfants déjà en âge de scolarité selon Harnos. Dans ce dernier cas, nous avons conseillé aux IPE de s'adresser directement au DIP ou à l'OMP pour signaler ce problème.

Ainsi, pour l'année civile 2011, 36 demandes de soutien sont parvenues et ont été examinées par l'AIPE. Elles concernaient 29 enfants (parfois deux demandes parviennent une même année pour un seul enfant, une demande initiale et une demande de prolongation). 20 dossiers étaient des « nouvelles demandes » et 16 étaient des demandes de prolongation.

Le tableau ci-dessous indique l'âge des enfants concernés au moment de la demande de soutien et le graphique montre la proportion de demandes en fonction des communes.

Age	Nombre
0 à 1	-
1 à 2	-
2 à 3	4
3 à 4	24
4 à 5	7
+ de 5	1
Total	36



Ainsi, nous pouvons observer que les demandes émanent tant des IPE de la Ville de Genève (17 dossiers - 47%) que des IPE des autres communes genevoises (19 dossiers - 53%). Nous remarquons également que deux tiers des demandes concernent des enfants entre 3 et 4 ans.

Cette année, 3 dossiers n'ont pas été soutenus. Le premier parce qu'une solution alternative a été trouvée et les deux autres parce que les enfants, selon Harnos, auraient déjà dû intégrer l'école.

Finalement, l'AIPE a accordé 181'084.- pour l'année civile 2011. 99'458.- destinés aux IPE Ville de Genève (sur la base d'une subvention de 90'000.-) et 81'626.- destinés aux IPE des autres communes genevoises sur la base d'une subvention/don de 50'400.- ainsi que du solde 2010. Ces écarts sont permis grâce aux dons privés et à notre socle financier qu'il faudrait pouvoir réapprovisionner régulièrement. Toutefois, cette année, ces deux postes ont largement baissés, ce qui nous laisse toujours dans nos préoccupations financières d'une année à l'autre.

Signalons pour terminer que le groupe dossier a été impressionné, plus encore que l'année passée, par la qualité de la plupart des projets et des bilans reçus et il remercie les IPE pour le soin qu'elles apportent à la constitution des dossiers qui s'améliorent chaque année.

Rapport du groupe « Recherche de fonds »

Durant l'année 2011, le groupe « Recherche de fonds » a principalement concentré son énergie sur la sensibilisation des communes aux actions de l'AIPE. La rencontre organisée en mars 2011 avec l'Association des Communes Genevoises (ACG) avait comme ambition de convaincre l'ensemble des communes de l'importance de leur soutien et de solliciter un subventionnement global et constant par l'intermédiaire de cette instance ; ceci afin de pouvoir répondre aux demandes de soutien émanant des institutions petite enfance hors Ville de Genève.

Si l'aide financière globale souhaitée n'a pas été obtenue, une recommandation de soutien à l'AIPE a néanmoins été formulée par l'ACG. Plusieurs communes l'ont suivie en nous allouant une subvention, en poursuivant leur soutien ou même en l'augmentant. Nous remercions chacune d'elle très sincèrement car si la somme totale reçue (50'400.-) ne permet pas encore de répondre à la demande ni à couvrir la somme investie (81'626.-), elle a déjà sensiblement augmenté par rapport aux années passées.

La subvention de 90'000 octroyée par la ville de Genève a, cette année encore, été entièrement utilisée. Nous espérons pouvoir compter dans les années à venir sur une augmentation du soutien afin de poursuivre notre mission de façon cohérente et pertinente pour les institutions œuvrant en faveur de l'intégration des enfants en situation de handicap.

Les dons privés (20'600.-) ont été moins conséquents que l'an dernier. Nous remercions ainsi tout particulièrement la fondation Gertrud von Meissner et le comité d'organisation de la cours de Cologny-Parcs pour leurs généreux dons.

Le bilan financier de l'année 2011 indique que, pour la première fois, les cotisations des membres ne permettent pas de couvrir les frais de fonctionnement de l'association. Une attention toute particulière va donc être mise sur ce point-là durant l'année 2012 ; c'est-à-dire réactiver l'intérêt des membres actuels pour les appuis offerts par l'AIPE et les inciter à payer leurs cotisations, augmenter le nombre de membres de soutien et réfléchir à un moyen pour accroître encore le nombre de nouveaux membres.

Finalement, n'oublions pas de le mentionner, le groupe « Recherche de fonds » a investi une partie de son temps pour finaliser la refonte du site Internet de l'association et pour revoir, améliorer et mettre en ligne les documents et formulaires utiles lors d'une demande de soutien.

Témoignage : Bilan du projet d'intégration de Sergei

Sergei (nom fictif) a fréquenté durant l'année scolaire 2005/06, la garderie des tout-petits (enfants entre 1 et 2 ans) de l'EVE La T'Anières dans le village d'Anières.

Sergei était le plus âgé des enfants de ce groupe et aussi le plus grand en taille. Sa démarche était hésitante, avec des pertes d'équilibre fréquentes. Nous avons constaté la difficulté à entrer en relation avec lui : impossible de croiser son regard, de mobiliser son attention, d'entrer physiquement ou verbalement en relation avec lui.

Nous connaissions déjà la famille pour avoir eu son grand frère et ses cousins quelques années auparavant. Nous la savions très en soucis pour Sergei. La maman cherchait sans cesse des spécialistes pour répondre aux besoins de son enfant. Elle multipliait les rendez-vous avec son fils et celui-ci manifestait plus fréquemment des signes de fatigue. Parallèlement, la communication avec la famille n'aboutissait pas à un vrai dialogue. Sergei ne venait pas régulièrement et nous ne pouvions que constater notre frustration face à un enfant en difficulté.

Il y a eu, malgré toutes nos interrogations, des petits moments où Sergei acceptait la contrainte d'être assis pour participer, captivé, à la réunion. Il manifestait son plaisir en entendant des chansons, des musiques et en observant les jeux de doigts.

Les parents ont souhaité continuer une prise en charge de Sergei au sein de notre institution. La T'Anières a répondu favorablement tout en posant quelques préalables :

1. Une réunion de réseau en début d'année scolaire afin d'évaluer les besoins de Sergei, du groupe d'enfants et de l'équipe éducative.
2. Des entretiens réguliers avec les parents et leur participation à l'élaboration d'un PEI.
3. Des bilans d'évaluation réguliers des différents partenaires dans le but de valider l'intégration de Sergei.
4. Une demande de soutien à l'AIPE afin d'engager une personne en renfort sur le groupe à certains moments particulièrement difficiles pour Sergei.

La 1^{ère} réunion de réseau a eu lieu en octobre 2006 en présence des parents et de tous les spécialistes (nombreux) auxquels les parents s'étaient adressés. Nous avons appris à ce moment, malgré un examen neurologique normal, que Sergei avait un diagnostic de troubles autistiques. Suite à cette première rencontre nous avons pu mettre en commun nos objectifs et les présenter aux parents. Tous les participants étaient d'accord sur le besoin de stimulation de Sergei, tout en respectant son propre rythme et sans trop d'intervenants. Il y a eu une redistribution des rôles : la logopédiste et le psychomotricien le suivaient à l'extérieur chacun 2 à 3 fois par semaine, pendant que la psychologue du SEI et la spécialiste de l'autisme le suivaient chez lui. Il fréquenterait l'EVE La T'Anières deux fois par semaine (4 heures chaque fois) et nous allions travailler en étroite collaboration avec le SEI.

L'AIPE a répondu favorablement à notre demande et nous avons obtenu un soutien financier pendant une première période de 6 mois suivie d'une seconde période qui nous ont permis d'engager du renfort. Grâce à cette aide nous avons pu mettre sur pied un PEI structuré autour de l'autonomie, la socialisation et le langage d'entente avec les intervenants du réseau et les parents.

Cette année scolaire est vite passée et nous nous sommes retrouvés pour en faire le bilan et anticiper la suite. Les avis des différents intervenants étaient divergents : il était question d'école spécialisée, d'attendre encore 1 année avant de rejoindre un centre de

jour... Les parents souhaitaient donner une chance supplémentaire à leur enfant en lui permettant de faire partie d'un groupe d'enfants à La T'Anières, de rester dans le village et surtout n'imaginaient pas une prise en charge journalière loin de la maison à trois ans et demi. De notre côté, nous avons évalué positivement les changements de Sergei depuis qu'il fréquentait notre institution et étions aussi sensibles aux arguments des parents. Si le réseau pensait qu'il y avait un sens pour que Sergei fasse encore une année chez nous, nous étions prêts à entrer en matière.

De ce fait, nous avons à nouveau sollicité et obtenu de l'aide de la part de l'AIPE pour que Sergei puisse intégrer le groupe du jardin d'enfants à temps plein. Ses progrès étaient devenus visibles : il se montrait content de nous voir, disait « non », répétait certains sons, était capable de nous regarder dans les yeux, capable d'imiter des gestes et des bruits. Il avait réussi à trouver sa place dans le groupe et ses copains étaient très bienveillants avec lui. Ainsi, pendant l'année scolaire 2007/08, l'aide de l'AIPE nous a permis d'engager une auxiliaire 4h par semaine.

Sergei a beaucoup profité de l'encadrement de la T'Anières, consolidant des bases pour son avenir. Il a fait partie intégrante du groupe et ses camarades ont su respecter sa différence tout en pratiquant une vraie solidarité envers lui. L'équipe éducative a pu, tout au long de ces années, grâce à l'aide de l'AIPE et du SEI (Antenne) soutenir et accompagner l'évolution de Sergei et de sa famille.

Nous avons été très touchés, malgré les difficultés, par la qualité des échanges que nous avons eus autant avec le réseau qu'avec la famille. Sergei a pu bénéficier d'une prise en charge parmi les enfants de son âge, dans un milieu qui lui était familier et stimulant. Parallèlement, le soutien mis en place grâce au réseau a permis aux parents d'être plus confiants pour l'avenir de leur enfant même si ce dernier a rejoint en septembre 2008 une école spécialisée.

Pour l'équipe de la T'Anières :
Malou Fuchs
Éducatrice responsable

Objectifs

Retour sur les objectifs 2011

Nous pouvons constater avec satisfaction que:

- Nous avons terminé l'actualisation du site internet et des documents téléchargeables ;
- Nous avons maintenant réussi à avoir une organisation des dossiers qui nous permettra de faire plus facilement des analyses prospectives et rétrospectives et de documenter plus aisément nos pratiques et prises de positions ;
- Nous récoltons les premiers fruits de nos discussions avec les communes genevoises pour un engagement régulier et solidaire. Des efforts sont néanmoins encore à fournir pour stabiliser notre situation financière.
- Nous avons renforcé notre participation aux discussions concernant l'application de la loi cantonale sur l'intégration et sur la transition entre le secteur préscolaire et scolaire et plus généralement à celles qui concernent l'inclusion des jeunes enfants ;
- Nous avons, comme chaque année, fait connaître nos activités par des interventions lors de manifestations, d'activités de formation, etc.

Un grand merci à tous les membres de l'AIPE d'avoir soutenu les objectifs de notre association au cours de l'année 2011. J'aimerais personnellement exprimer ma gratitude à chaque membre du Comité dont la solidarité et le soutien amical a bien reflété l'esprit de notre association, notamment en fin d'année, lorsque j'ai vécu, suite à un accident, « une situation de handicap ».

Les objectifs pour 2012

- Poursuivre nos efforts de persuasion des communes genevoises de participer d'une manière solidaire et équitable à l'accueil inclusif des jeunes enfants avec des besoins particuliers dans les lieux d'accueil de la petite enfance du canton.
- Demander, par l'intermédiaire de Eric Métral, représentant du domaine de la petite enfance à la « Commission consultative de l'intégration des enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés », d'examiner la place faite à la petite enfance dans l'application de la loi sur l'intégration scolaire cantonale et, le cas échéant, demander à être auditionné par cette Commission pour partager les réflexions et suggestions de notre association.
- Etablir des contacts plus étroits avec les associations de parents dans le but de développer des stratégies communes pour faire avancer les politiques et pratiques d'inclusion dans notre canton.
- Poursuivre nos échanges directs avec les IPE dans le but d'améliorer encore nos prestations.
- Commencer à exploiter nos archives pour avoir une vision plus précise de l'évolution de nos activités de soutien.
- Entamer une recherche active de nouveaux membres pour l'association.

Remerciements

- A la Ville de Genève, et particulièrement à Mmes Francine KOCH et Julie Schnydrig Kettenacker du Service de la Petite Enfance
- Aux communes de :
 - Carouge
 - Plan-les-Ouates
 - Meyrin
 - Anières
 - Thônex
 - Grand-Saconnex
 - Vernier
 - Confignon
 - Perly-Certoux
 - Meinier
 - Troinex
 - Vandoeuvres
 - Bardonnex
 - Laconnex
 - Collex-Bossy
 - Cartigny
- A tous nos donateurs privés et/ou anonymes.
- A tous nos membres de soutien.

Membres du comité de l'AIPE

Gisela CHATELANAT présidente

Eric METRAL trésorier

Elisabeth MAILLAT

Christiane PETREMAND

Nella BOURAS

Nadine RUFFIEUX RÜFENACHT

Myriam GREMION

Alexandra FELIX

Secrétaire : Dominique BIONDINA

l'AIPE :

- soutient le développement d'une politique d'intégration en menant une réflexion sur l'intégration d'enfants d'âge préscolaire en situation de handicap ;
- participe aux actions coordonnées des différents organismes concernés par la petite enfance ;
- contribue à informer et former les institutions et personnes intéressées par l'intégration ;
- **finance des appuis à l'intégration dans les lieux d'accueil de la petite enfance.**



Aide Intégration
Petite Enfance

AIPE

Case postale 1421

1227 CAROUGE

Tél. : 004176 360 53 60

info@aipe.ch

CCP 17-556162-5

www.aipe.ch